



Présentation synthétique du
Compte Administratif 2018

Synthèse du Compte Administratif 2018

(montants arrondis au millier d'euros)

Libellé	Recettes		Dépenses	
	2018	2017	2018	2017
• Gestion des Eaux Pluviales Urbaines	14 421 000	13 170 000	14 277 000	13 038 000
• Défense Extérieure Contre Incendie	2 917 000	2 715 000	2 888 000	2 688 000
• Délégation de Service Public Eau et Assainissement	470 000	292 000	470 000	292 000
• Charges de personnel et associées	180 000	229 000	180 000	229 000
• Frais Généraux et autres	196 000	235 000	224 000	268 000
TOTAL	18 184 000	16 641 000	18 039 000	16 515 000
Résultat excédentaire de l'exercice	145 000	126 000		
Résultat excédentaire cumulé	1 007 000	862 000		

Compte Administratif 2018

Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

En recettes, les cotisations pour eaux pluviales, pour un montant de 14 421 000 €, augmentent de 1 251 000 € par rapport à 2017, essentiellement due à l'accroissement du périmètre d'intervention avec notamment l'adhésion au 1/1/2018 de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent pour 15 nouvelles communes représentant 53 000 habitants.

En dépenses, la gestion des eaux pluviales représente contractuellement 99 % du montant des cotisations syndicales soit un montant de 14 277 000 € dont :

- 14 092 000 € versés à Noréade dans le cadre de la gestion du service par la régie
- 185 000 € versés à des délégataires dans le cadre des contrats de Délégation de Service Public

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

En recettes, les cotisations pour la DECI, pour un montant de 2 917 000 €, augmentent de 202 000 € par rapport à 2017. Le tarif est resté stable à 5 € TTC par habitant mais les adhésions sont en hausse.

L'exploitation de la compétence DECI étant assurée par Noréade, le SIDEN-SIAN lui reverse 99 % des cotisations syndicales, soit un montant de 2 888 000 € TTC.

Contrat de Délégation de Service Public Eau et Assainissement (DSP)

Le SIDEN-SIAN est amené à gérer des contrats de DSP repris lors de l'adhésion de communes. D'un point de vue budgétaire, la gestion de ces contrats de DSP s'équilibre en dépenses et en recettes. En effet, la partie non déléguée du service (gestion des investissements pour les contrats d'affermages par exemple) est gérée par Noréade. Aussi, toutes les redevances eau et assainissement perçues par les délégataires pour le compte du SIDEN-SIAN sont reversées à Noréade. Pour 2018, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 470 000 €.

Compte Administratif 2018

Charges de personnel et associées

Les charges (personnel mis à disposition de Noréade y compris les frais de déplacement, agents en longue maladie, capital décès) payées par le SIDEN-SIAN sont prises en charge par Noréade. Pour 2018, le montant des charges s'élève à 180 000 €, en baisse par rapport aux 229 000 € de 2017.

Frais généraux et autres

Ces charges intègrent le paiement d'indemnités, de frais de déplacement, de frais de réception, d'affranchissement, de fournitures administratives... Le montant 2018 s'élève à 224 000 € en baisse de 44 000 € par rapport à 2017.

Les frais généraux sont répartis statutairement sur la base du montant des recettes perçues au niveau de chaque compétence. Noréade paye la quote-part concernant les compétences à caractère industriel et commercial (eau potable et industrielle, assainissement collectif et non collectif) soit 196 000 € en 2018, le solde, 28 000 €, restant à la charge du SIDEN-SIAN pour les compétences à caractère administratif (eaux pluviales et DECI).

Résultats

Au final, l'exercice 2018 dégage un excédent de 145 000 € qui vient s'ajouter aux excédents antérieurs d'un montant de 862 000 € soit un résultat positif cumulé de 1 007 000 € dont 917 000 € pour la GEPU et 90 000 € pour la DECI .

Adoption du Compte Administratif 2018

Recettes de fonctionnement 2018	(1)	18 184 320,34 €
Dépenses de fonctionnement 2018	(2)	18 039 560,39 €
Résultat 2018	(3) = (1) - (2)	144 759,95 €
Résultat Antérieur	(4)	861 855,71 €
RESULTAT COMPTABLE CUMULE	(5) = (3) + (4)	1 006 615,66 €

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir adopter le Compte Administratif 2018 :

- Adopter le compte administratif 2018
- Reporter le résultat de 1 006 615,66 € en recettes de la section de fonctionnement

Adoption du Compte de Gestion 2018

Le comptable du syndicat, a établi le Compte de Gestion de l'exercice 2018.

Les opérations budgétaires et les résultats définitifs du Compte de Gestion sont identiques à ceux du Compte Administratif 2018.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir adopter le Compte de Gestion 2018.